



OPTONIQUE

Pôle d'excellence en optique-photonique du Québec

BUDGET DU QUÉBEC

2023-2024



Faits saillants
pour l'industrie
optique-photonique



OPTONIQUE

Pôle d'excellence en optique-photonique du Québec

Faits saillants du budget provincial 2023-2024 pour l'industrie optique-photonique

Le 21 mars 2023, le ministre des Finances monsieur Eric Girard a annoncé son plan budgétaire 2023, y intégrant une série d'investissements stratégiques sous le signe de la prospérité planifiée. Pour l'industrie optique-photonique du Québec, des mesures d'intérêt se trouvent notamment sous les investissements sectoriels en haute technologie (technologies propres, sciences de la vie), le déploiement d'initiatives structurantes d'envergure (zones d'innovation), le soutien à la numérisation et les exportations des entreprises, ainsi que l'opportunité de contribution à la bonification d'infrastructure majeure (connectivité et 5G). Nous notons une importance attribuée à adresser la pénurie de main-d'œuvre, qui se traduit par des mesures soutenant une attraction accrue et une intégration facilitée de main-d'œuvre immigrante en entreprise.

Bonne lecture !

Sections d'intérêt à consulter :

Section B : Accroître la richesse au Québec	2
1. Augmenter la productivité de l'économie québécoise (B.17)	2
2. Contribuer à la prospérité des régions (B.41)	3
3. Faire face à la pénurie de main-d'œuvre (B.61)	4
Section C : Développer le potentiel des jeunes	5
1. Favoriser l'accès, la persévérance et la diplomation aux études supérieures (C.21)	5

OPTONIQUE

Pôle d'excellence en optique-photonique du Québec

Section B : Accroître la richesse au Québec

1. Augmenter la productivité de l'économie québécoise (B.17)

Stimuler l'investissement privé pour accélérer la croissance économique

Le gouvernement prévoit un investissement de 413 millions sur cinq ans afin de stimuler la croissance économique dans de grands secteurs d'activités incluant :

- Agriculture et foresterie
- Extraction de minéraux critiques et stratégiques
- Fabrication
- Commerce de gros et de détail
- Transport et entreposage
- Services professionnels, scientifiques et techniques

Cet investissement se traduit par un congé d'impôt pour les grands projets d'investissement d'au moins 100 millions de dollars. La mise en valeur de terrains industriels et la mise à la disposition des entreprises de terrains industriels accompagnent les mesures pour stimuler l'investissement privé.

Intensifier les efforts en matière d'innovation

Des initiatives de 272,7 millions de dollars sur cinq ans iront à l'intensification des efforts en matière d'innovation, notamment par le biais de :

- Déploiement des zones d'innovation (100 millions sur cinq ans)
- Appui de technologies propres et de l'économie circulaire (30 millions sur trois ans)
- Innovation dans les transports (55 millions sur trois ans)
- Appui au secteur des sciences de la vie et des technologies médicales (12 millions sur cinq ans)

Les appuis gouvernementaux se traduiront par l'augmentation de la productivité notamment par la création d'entreprises innovantes et l'accélération de leur développement.

La photonique étant une technologie habilitante, plusieurs projets applicatifs pourraient s'inscrire dans ces axes et bénéficier d'un appui gouvernemental.

Favoriser la croissance des entreprises, la numérisation et les exportations

Les investissements du gouvernement de 201,9 millions de dollars sur cinq ans pour favoriser la croissance des entreprises, la numérisation et les exportations se traduisent entre autres par la poursuite de l'Offensive de transformation numérique (OTN), la pérennisation de la Vision internationale du Québec (VIQ) et le soutien au Programme de soutien à la commercialisation et aux exportations (PEX).

OPTONIQUE

Pôle d'excellence en optique-photonique du Québec

Les entreprises souhaitant rejoindre le virage numérique bénéficieront d'un appui de 50,0 millions de dollars additionnels sur deux ans. Afin de renforcer la place du Québec à l'international, l'appui de 31,0 millions d'ici 2027-2028 contribuera aux exportations et au recrutement de main-d'œuvre à l'international. Enfin, les entreprises compteront sur un ajout de 25,0 millions de dollars sur deux ans au PEX.

2. Contribuer à la prospérité des régions (B.41)

Appuyer l'essor du bioalimentaire

Le domaine du bioalimentaire représente un chantier d'avenir pour l'économie du Québec. Afin de poursuivre le financement de la Politique bioalimentaire, le gouvernement poursuit le financement en injectant 813,1 millions de dollars sur cinq ans. Le développement technologique pour l'augmentation de la productivité bioalimentaire fait partie des initiatives financées par le gouvernement.

Stimuler la vitalité économique régionale

Afin d'appuyer le développement économique régional, 85,8 millions de dollars sur trois ans seront injectés dans diverses initiatives, dont les créneaux et les pôles d'excellence, comme Optonique.

Poursuivre les actions pour une meilleure connectivité

Au cours des cinq prochaines années, 108,7 millions de dollars seront investis pour améliorer la connectivité à la grandeur de la province. Cette connectivité englobe la couverture cellulaire et l'accès à internet. Les régions éloignées sont celles qui souffrent le plus en matière de connectivité, ce pourquoi des investissements de 33,7 millions de dollars sont prévus pour remédier à la situation. Plus précisément, le budget prévoit :

- 7,0 millions de dollars pour assurer la fiabilité des câbles sous-marins entre la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine
- 26,5 millions de dollars pour élargir l'accès à internet haute vitesse par satellite à des communautés très éloignées non visées initialement par l'Opération haute vitesse (OHV), notamment au nord du 57^e parallèle.

Par ailleurs, 75,0 millions de dollars seront investis dans les deux prochaines années afin de réaliser les études nécessaires pour atteindre les objectifs gouvernementaux en matière de connectivité et faire les premiers appels à projets pour améliorer la couverture cellulaire et convertir le réseau cellulaire à la technologie 5G.

L'industrie de l'optique-photonique tient un rôle central dans cet objectif comme le montre cette citation :

Afin de permettre à tous les Québécois et aux entreprises de bénéficier d'un accès cellulaire de haute qualité et d'un réseau Internet haute vitesse, le gouvernement s'est fixé d'autres objectifs en matière de connectivité, soit de :

- Compléter la couverture cellulaire du territoire québécois;
- Convertir la majorité du réseau cellulaire à la technologie 5G;
- Desservir la totalité des foyers québécois par de la fibre optique.

OPTONIQUE

Pôle d'excellence en optique-photonique du Québec

Pour les atteindre, le gouvernement doit mobiliser d'importants capitaux privés et publics. La réalisation de ces objectifs exigera des efforts concertés, coordonnés et structurés tant par le gouvernement que par les entreprises privées de l'industrie des télécommunications et les investisseurs institutionnels. (p.B.57)

3. Faire face à la pénurie de main-d'œuvre (B.61)

Appuyer l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes

Ce sont 509,6 millions de dollars sur cinq ans qui seront investis afin d'appuyer l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes, pour pallier la pénurie de main d'œuvre. Cet investissement sera réparti à travers plusieurs champs d'action, notamment :

- La bonification de l'appui offert pour l'apprentissage du français
- L'accélération de la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes
- L'attraction et la rétention des travailleurs en accélérant le traitement des demandes de travailleurs étrangers.

Plus particulièrement, l'accélération de la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes passera par l'identification de domaines d'emplois à prioriser, d'une augmentation de l'offre de formation d'appoint et d'une collaboration avec les ordres professionnels, notamment l'OIQ. Une somme de 164,1 millions sur cinq ans est prévue pour la reconnaissance des compétences. En ce qui concerne l'attraction et la rétention des travailleurs, Québec International, Montréal International et la Société de développement de Drummondville poursuivront les activités de recrutement à l'international avec un budget bonifié de 13,2 millions de dollars.

Soutenir les entreprises dans leur recherche de travailleurs;

Afin de soutenir les entreprises dans leur recherche de travailleurs, le gouvernement contribuera à la hauteur de 105,6 millions de dollars sur 6 ans, à travers plusieurs initiatives, dont l'appui de la formation en entreprise et un service d'accompagnement spécialisé en matière de productivité et de main-d'œuvre. Le service permettra aux entreprises bénéficiant d'appuis majeurs en investissement (par exemple, la filière batterie) d'avoir un accompagnement personnalisé pour conjuguer besoins en main-d'œuvre et en investissements.

OPTONIQUE

Pôle d'excellence en optique-photonique du Québec

Section C : Développer le potentiel des jeunes

1. Favoriser l'accès, la persévérance et la diplomation aux études supérieures (C.21)

Des investissements de 717,4 millions de dollars d'ici 2027-2028 ont bonifié ceux déjà en cours de route pour encourager l'accès, la persévérance et la diplomation aux études supérieures, à travers les trois volets suivants.

Soutenir financièrement les étudiants

Au cours des dernières années, le montant des frais de subsistance avaient été bonifiés dans le cadre d'une mesure temporaire qui devait prendre fin en 2022-2023. Le budget 2023-2024 pérennise cette mesure pour pallier l'augmentation du coût de la vie en injectant 350,8 millions de dollars qui bénéficiera à environ 80 000 étudiants.

Améliorer la diplomation en enseignement supérieur

Le budget 2023-2024 prévoit des investissements de 275,6 millions de dollars d'ici 2027-2028 pour augmenter le taux de diplomation en enseignement supérieur. Cet investissement se matérialisera en :

- Facilitant les parcours scolaires par la reconnaissance des apprentissages antérieurs;
- Favorisant la régionalisation de l'enseignement supérieur;
- Attirant plus d'étudiants internationaux;
- Dotant les établissements d'enseignements d'espaces supplémentaires.

Valoriser la culture de l'innovation en enseignant supérieur et soutenir l'adoption d'avancées technologiques

Des investissements de 91 millions de dollars sont prévus d'ici 2027-2028 pour valoriser la culture de l'innovation en enseignement supérieur. Parmi les mesures, celles-ci sont particulièrement d'intérêt pour l'optique-photonique :

- Soutenir des initiatives universitaires qui nécessitent notamment l'intégration rapide de la formation, de la recherche et de l'innovation;
- Mettre en place des processus pérennes qui encouragent la collaboration des universités avec les milieux de la recherche et les milieux économiques, le développement des activités de transfert à haut potentiel et l'implantation d'une culture de l'innovation;
- Appuyer le développement de compétences entrepreneuriales des étudiants universitaires de troisième cycle;
- Couvrir les frais indirects de recherche au collégial, tels que les frais de gestion administrative des projets de recherche ou les frais d'exploitation des infrastructures.

Ce sont 46 millions de dollars qui seront ainsi investis. Parallèlement, les bourses d'excellence des Fonds de recherche du Québec qui soutiennent l'innovation seront bonifiées.